

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE MERCREDI 29 AVRIL 2026 - 19 h 00 – SALLE DE LA MAIRIE

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DANS L'ORDRE DU TABLEAU

N°	Nom – prénom	Présent(e)	Absent(e)	Absent(e) excusé(e)	Procuration à
01	HEINE Pierre	X			
02	BOLLARO Carole			X	BRENYK Sandrine
03	HEINE Bernard	X			
04	LEMORT Virginie			X	DITZLER Mylène
05	SAUER Rémi	X			
06	LIPINSKI Jérôme			X	COLIN Philippe
07	MARCHAL Laurence			X	SAUER Rémi
08	COLSENET Vincent	X			
09	VAISSIERE Messaade	X			
10	BRENYK Sandrine	X			
11	WAGNER Guylaine	X			
12	LAGLASSE Rodrigue			X	HEINE Bernard
13	COLIN Philippe	X			
14	DITZLER Mylène	X			
15	POMPERMEIER Maxime			X	COLSENET Vincent
16	LEDENYI Nicole	X			
17	HOEFFLER Marie-Louise	X			
18	JUNGES Jean	X			
19	BURGER Cyrille	X			

Aucune observation n'ayant été formulée, le conseil municipal adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 07 avril 2026.

Secrétaire de séance : BRENYK Sandrine

CM – DELCOM/16-2026 - CONSEIL MUNICIPAL – RENOUVELLEMENT COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts, une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Elle est renouvelée à l'issue des élections municipales.

Cette commission est composée :

- du maire, ou un adjoint délégué, membre de droit de la CCID en qualité de président et qui ne fait par conséquent pas partie des personnes proposées.
- et de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants lorsque la commune compte plus de 2000 habitants.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat de conseiller municipal.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques, dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune, sur la base d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée par délibération du conseil municipal.

Les commissaires doivent :

- *Etre âgés de 18 ans au moins*
- *Etre de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'union européenne*
- *Jouir de leurs droits civils*
- *Etre inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune (taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou cotisation foncière des entreprises)*
- *Etre familiarisés avec les circonstances locales*
- *Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission*

Le conseil municipal, entendu l'exposé du maire, à l'unanimité :

- établit la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs comme suit :

N°	Nom – prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
01	BOLLARO Carole	31/05/1969	15 rue des Vergers	FB
02	HEINE Bernard	23/09/1966	101 impasse de la Forge	FNB et FB
03	LEMORT Virginie	14/04/1968	1 chemin du Clos Fleuri	FNB et FB
04	SAUER Rémi	08/02/1985	44 rue Jean-Marie Pelt	FB
05	LIPINSKI Jérôme	18/08/1966	5 rue des Champs Fleuris	FB
06	MARCHAL Laurence	25/05/1968	10 rue des Champs Fleuris	FB
07	COLSENET Vincent	14/08/1974	7 rue des Eglantiers	FB
08	VAISSIERE Messaade	30/10/1975	30 résidence des Aubépines	FB
09	BRENYK Sandrine	31/10/1976	41 rue des Alérions	FB
10	WAGNER Guylaine	16/07/1977	25 résidence des Aubépines	FB
11	LAGLASSE Rodrigue	19/07/1978	12 rue des Anciens Fours à Chaux	FB
12	COLIN Philippe	14/06/1983	4 rue du Vieux Moulin	FB
13	DITZLER Mylène	12/07/1986	73 route de Volstroff	FB
14	POMPERMEIER Maxime	13/04/1992	4 rue Robert Schuman	FB
15	LEDENYI Nicole	04/12/1965	22 rue des Champs Fleuris	FB
16	HOEFFLER Marie-Louise	03/11/1969	Grand'rue	FB
17	JUNGES Jean	28/09/1972	30 rue des Alérions	FB
18	BURGER Cyrille	12/09/1976	26 rue Jean-Marie Pelt	FB
19	FROSCARD Laurence	06/08/1959	4 impasse des Lilas	FB
20	DUMAS Guillaume	30/09/1986	144 route de Volstroff	FB
21	BRANZI Didier	06/08/1961	5 rue des Vergers	FB
22	PRATI Sylvain	23/02/1961	2 rue de la Gare	FB
23	HANN Sylvain	31/05/1956	7 rue de la Bibiche	FB
24	VOIRAND Marlène	09/08/1981	1 rue René Bastien	FB
25	SCHNEIDER Michael	16/10/1970	28 rue du Vieux Moulin	FB
26	ZECH Romain	17/12/1985	40 route de Kédange	FB
27	BOUZENDORFFER Audrey	28/07/1977	1 impasse des Marronniers	FB
28	BEAUQUEL Yannick	21/08/1977	4 résidence du Vallon	FB
29	HALLÉ Dominique	22/04/1965	7 rue de la Mairie	FB
30	KOELSCH Alain	05/03/1949	37 impasse de la Forge	FB
31	KILLIAN Fabien	10/09/1977	8 rue Louis Eugène Jandik	FB
32	GINDT Martine	01/11/1957	17 boucle Bernard Hinault	FB

CM –DELCOM/17-2026 - COMMISSION COMMUNALE DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

La commission communale de contrôle des listes électorales est composée, dans les communes de plus de 1000 habitants, de 5 conseillers municipaux répartis de la manière suivante lorsque 2 listes sont présentes au sein du conseil :

- 3 conseillers municipaux de la liste majoritaire
- 2 conseillers appartenant à la seconde liste

La participation se fait dans l'ordre du tableau, sur la base du volontariat, et sur consultation du maire.

Depuis le décret N° 2026-8 du 08 janvier 2026, le mandat des membres de la commission est porté de 3 ans à 6 ans.

Les membres sont nommés par arrêté du Préfet, après chaque renouvellement intégral du conseil municipal.

La nomination de suppléants n'est pas une obligation.

Ne peuvent pas siéger au sein de cette commission :

- Le maire
- Les adjoints ayant reçu délégation, quelle qu'elle soit
- Les conseillers municipaux disposant d'une délégation portant sur les inscriptions sur les listes électorales.

Sur la base de ces éléments, les membres de la commission communale de contrôle des listes électorales de la commune de Metzervisse proposés à l'unanimité au Préfet sont :

- 1 – LIPINSKI Jérôme
- 2 – MARCHAL Laurence
- 3 – COLSENET Vincent
- 4 – LEDENYI Nicole
- 5 – HOEFFLER Marie-Louise

FIN – BUD/13-2026 - FINANCES – BUDGET – FRAIS DE SCOLARISATION ETABLISSEMENT EXTERIEUR

Le maire donne connaissance au conseil municipal du courrier du syndicat du groupe scolaire « La Magnascole » de Koenigsmacker par lequel la commune de Metzervisse est sollicitée financièrement pour les frais de scolarisation de 2 enfants de Metzervisse en classe spécialisée ULIS à Koenigsmacker, année scolaire 2025-2026.

Considérant que ces scolarisations sont motivées par des raisons médicales nécessitant la fréquentation d'un établissement spécialisé,

Considérant par conséquent que la participation de 564 € par enfant est justifiée,

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le conseil municipal, à l'unanimité :

- prend acte de la participation financière qui devra être versée par la commune de Metzervisse au syndicat de « La Magnascole » pour un montant total de 1 128 €
- demande au maire de faire le nécessaire en ce sens
- précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal 2026.

FIN – BUD/14-2026 – FINANCES – BUDGET – TAUX COMMUNAUX DES TAXES FONCIERES – TAUX TAXE D'HABITATION

Le maire présente au conseil municipal l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Il rappelle l'évolution des taux depuis 2019 :

Taxe	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TH	8.89				8,89	8,89	8,89
FB	10.50	10.50	25.76	25.76	25.76	26,26	26,26
<i>Taux communal</i>			11,50	11,50	11,50	12,00	12,00
<i>Ex taux départemental intégré</i>			14,26	14,26	14,26	14,26	14,26
FNB	53.89	53.89	53.89	53.89	53,89	53,89	53,89

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de maintenir les taux communaux pour l'année 2026 tels qu'ils ont été fixés en 2025 soit :
 - taxe foncière sur le foncier bâti : 26,26 (12,00 % taux communal + ex taux départemental de 14,26 % intégré depuis 2021)
 - taxe foncière sur le foncier non bâti : 53,89
 - taxe d'habitation : 8,89
- charge le maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques (DDFIP), accompagné de la présente décision.

FIN - BUD/15-2026 – FINANCES – BUDGET – BUDGET PRIMITIF 2026 BUDGET ANNEXE « MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE » (MSP)

Le conseil municipal, par 16 voix pour et 3 abstentions :

- approuve le budget primitif 2026 tel que présenté par BRENKY Sandrine, membre de la commission Finances, et qui s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT					
RECETTES			DEPENSES		
002	Excédent reporté	89 764,21			
70	Produits services, domaine	0,00	011	Charges à caractère général	23 200,00
74	Dotation et participation	0,00	65	Charges de gestion courante	88 314,21
75	Autres produits de gestion courante	67 200,00	66	Charges financières	11 000,00
			67	Charges exceptionnelles	450,00
			023	Virement à l'investissement	34 000,00
TOTAL		156 964,21	TOTAL		156 964,21

INVESTISSEMENT					
RECETTES			DEPENSES		
1068	Affectation résultat 2025	33 901,88	001	Déficit reporté	33 901,88
165	Caution	0			
021	Virement de la section de fonctionnement	34 000,00	16	Remboursement emprunt	34 000,00
TOTAL		67 901,88	TOTAL		67 901,88

FIN - BUD/16-2026 – FINANCES – BUDGET – BUDGET PRIMITIF 2026 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT « LES VERGERS 3 »

Le conseil municipal, par 18 voix pour et 1 abstention :

- approuve le budget primitif 2026 tel que présenté par BRENKY Sandrine, membre de la commission Finances, et qui s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT					
RECETTES			DEPENSES		
002	Excédent reporté	1 308 747,43			
70	Produits services, domaine	0,00	011	Charges à caractère général	0,00
74	Dotation et participation	0,00	65	Charges de gestion courante	239 365,66
75	Autres produits de gestion courante	0,00	66	Charges financières	0,00
042	Variation des stocks	0	042	Variation des stocks	1 069 381,77
			023	Virement à l'investissement	0,00
TOTAL		1 308 747,43	TOTAL		1 308 747,43

INVESTISSEMENT					
RECETTES			DEPENSES		
			001	Déficit reporté	1 069 381,77
040	Variation des stocks	1 069 381,77	040	Variations des stocks	0
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00			
TOTAL		1 069 381,77	TOTAL		1 069 381,77

Parallèlement, considérant que la totalité des opérations, en dépenses et en recettes, sont achevées sur le budget annexe lotissement « Les Vergers 3 », le maire confirme au conseil municipal qu'il procèdera à sa clôture définitive à l'issue de l'exercice 2026, conformément à sa délibération du 09 mars 2026.

FIN - BUD/17-2026 – FINANCES – BUDGET – BUDGET PRIMITIF 2026 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT « RUE DES ECOLES 2 »

Le conseil municipal, par 17 voix pour et 2 abstentions :

- approuve le budget primitif 2026 tel que présenté par BRENKY Sandrine, membre de la commission Finances, et qui s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT					
RECETTES			DEPENSES		
002	Excédent reporté	234 907,66			
70	Produits services, domaine	391 729,81	011	Charges à caractère général	70 000,00
74	Dotation et participation	0,00	65	Charges de gestion courante	5,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	66	Charges financières	0,00
042	Variation des stocks	626 637,47	042	Variation des stocks	556 637,47
			023	Virement à l'investissement	626 637,47
TOTAL		1 253 279,94	TOTAL		1 253 279,94

INVESTISSEMENT					
RECETTES			DEPENSES		
			001	Déficit reporté	556 637,47
040	Variation des stocks	556 637,47	040	Variations des stocks	626 637,47
021	Virement de la section de fonctionnement	626 637,47			
TOTAL		1 183 274,94	TOTAL		1 183 274,94

FIN - BUD/18-2026 – FINANCES – BUDGET – BUDGET PRIMITIF 2026 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT « VIEUX MOULIN »

Le conseil municipal, par 17 voix pour et 2 abstentions :

- approuve le budget primitif 2026 tel que présenté par BRENKY Sandrine, membre de la commission Finances, et qui s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT					
RECETTES			DEPENSES		
002	Excédent reporté	0,00			
70	Produits services, domaine	13 622,15	011	Charges à caractère général	2 905,00
74	Dotation et participation	0,00	65	Charges de gestion courante	5,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	66	Charges financières	0,00
042	Variation des stocks	13 622,15	042	Variation des stocks	10 717,15
			023	Virement à l'investissement	13 622,15
TOTAL		27 249,30	TOTAL		27 249,30

INVESTISSEMENT					
RECETTES			DEPENSES		
			001	Déficit reporté	10 717,15
040	Variation des stocks	10 717,15	040	Variations des stocks	13 622,15
021	Virement de la section de fonctionnement	13 622,15			
TOTAL		24 339,30	TOTAL		24 339,30

FIN - BUD/19-2026 – FINANCES – BUDGET – BUDGET PRIMITIF 2026 BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal, par 18 voix pour et 1 abstention :

- approuve le budget primitif 2026 tel que présenté par BRENKY Sandrine, membre de la commission Finances, et qui s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT					
RECETTES			DEPENSES		
002	Excédent reporté	230 765,99			
013	Atténuation charges	10 200,00	011	Charges à caractère général	554 582,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	41 800,00	012	Charges personnel et assimilés	787 000,00
73	Impôts et taxes	1 012 023,00	65	Autres charges de gestion courante	196 877,30
74	Dotations, subvention et participation	523 366,00	66	Charges financières	65 468,00
75	Autres produits de gestion courante	355 686,43			
77	Produits spécifiques	1 000,00	67	Charges exceptionnelles	1 000,00
			042	Opérations d'ordre entre sections	6 700,00
			023	Virement investissement	563 214,12
TOTAL		2 174 841,42	TOTAL		2 174 841,42

INVESTISSEMENT					
RECETTES			DEPENSES		
OPERATIONS FINANCIERES					
001	Excédent reporté	0,00	001	Déficit reporté	318 153,81
10	Dotations – fonds divers	575 678,69	10	Taxe d'aménagement	0,00
16	Dépôts et cautionnements	2 500,00	16	Emprunts et cautionnements	162 980,00
024	Opérations d'ordre patrimoniales	36 000,00			
040	Amortissement SISCODIPE	6 700,00			
021	Virement fonctionnement	563 214,12			
Sous-total		1 184 092,81	Sous-total		481 133,81
OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES - OPNI					
			20	Immobilisations incorporelles	51 508,40
13	Fonds de concours CCAM (révision PLU)	20 000,00	21	Immobilisations corporelles	221 600,22
	Subventions réseaux site méthanisation	55 000,00			
Sous-total		75 000,00	Sous-total		273 108,62
OPERATIONS					
			36	Ateliers Municipaux	0,00
13	Solde subvention Région	66 910,20	38	Terrain foot et vestiaires	0,00
			39	Aménagements Bibiche	42 130,00
13	Fonds de concours CCAM et financement Orange	100 766,50	40	Rues Stade et Vieux Moulin	0,00
			41	Travaux école	174 470,52
			43	Centre culturel et sportif	29 300,00
			44	Eclairage public LEDES	140 459,04
			45	Travaux église	47 837,52
			46	Enfouissement réseaux secs	148 330,00
13	Subventions agence de l'Eau – EPAGE	90 000,00	47	Réseau eaux pluviales	180 000,00
Sous-total		257 676,70	Sous-total		762 527,08
TOTAL		1 516 769,51	TOTAL		1 516 769,51

URB - VRD/03-2026 – URBANSIME – CONVENTION TRIPARTITE RATTACHEMENT DES OUVRAGES GAZ DE METZERVISSE – SITE DE METHANISATION

Dans le cadre du raccordement de l'unité de méthanisation EMC2/SUEZ de Metzervisse, le maire donne connaissance au conseil municipal du projet de convention présenté par GrDF relative au rattachement des ouvrages de raccordement de l'unité de production favorisant l'injection de gaz renouvelable dans le réseau principal. Cette convention doit intervenir entre les communes de Metzervisse, de Distroff et GrDF.

Le conseil municipal, entendu l'exposé du maire, après en avoir délibéré, par 15 voix pour, 3 contre, 1 abstention :

- valide la convention tripartite à passer avec la commune de Distroff et GrDF
- donne pouvoir au maire de procéder à sa signature ainsi qu'à la signature de tout autre document afférent à la présente délibération.

RAPPORT DELEGUES ET COMMISSIONS

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARC MOSELLAN

- Conseil communautaire 21-04-2026

DIMESTVO

- Conseil syndical 20-04-2026

SYNDICAT GYMNASE DE KEDANGE

- Conseils syndicaux 20 et 30-04-2026

SISCODIPE

- Nouveau-elle candidat-e aux fonctions de délégué-e suppléant-e ?

INFORMATIONS DU MAIRE – TOUR DE TABLE

SITE NUCLEAIRE CATTENOM

- *Courrier M. le Préfet : exercices nationaux sur les centres nucléaires de production d'électricité (CNPE). Exercice programmé sur Cattenom les 04 et 05 juin 2026. Réunion de présentation de l'exercice : 19 mai 2026*

ETUDE SUR LES CHAUVES-SOURIS

- *Courrier de la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine : étude menée sur Metzervisse du 03 au 09 juillet – présence dans la localité d'équipes munies d'antennes-radio, de nuit.*

CAMPAGNE SENSIBILISATION FIBROMYALGIE

- *« La France en Bleu » pour la journée mondiale de la fibromyalgie : 12 mai 2026 : demande à la commune d'illuminer à cette date, le soir, un monument emblématique en bleu ou le décorer en bleu (ballons, rubans,...) et de relayer l'initiative sur les supports de communication.*